Or, ce n'est pas le tout, il s'agit de tirer la grenouille, et les bons garçons du Bas, Marcou en tête, ont défié les Normands au beau milieu du pont. A tout coup, parmi les jeux chevaleresques, la grenouille, est assurément le plus beau. Demandez à Jousse. Les paquets sont [illegible]. Le pont est trop étroit. Allons, les Normands!

Du haut de la terrasse de l'hôtel du Dayon, nobles dames et chevaliers contemplent le tournoi rustique. Marcou a pris son [illegible] de verreux, il [illegible] le [illegible] de [illegible], qui est l'arme de cette joute populaire.

Allons ! les Normands ! Allons ! les Bas... ! Les chevaliers se battent demain. Nous autres, aujourd'hui, dans la grenouille.

(A continuer.)

A NOS ABONNÉS.

Le comité de direction de cet établissement a décidé que ce journal ne sortirait qu'une fois par semaine, pendant les premiers six mois, c'est-à-dire, pour le premier semestre. En conséquence de cet arrangement, le prix de l'abonnement, pour ce semestre, ne sera que d'une piastre, c'est-à-dire, au taux de 2 piastres par année. L'administration tiendra compte aux personnes qui auraient payé leur abonnement, avant cet arrangement, et portera la balance à leur crédit, pour le prochain semestre.

La direction de ce journal a pris des arrangements avec M. Friel, agent du Citizen pour faire nos collections.—Nous espérons que nos abonnés de cette ville voudront bien se rappeler que nos payments doivent se faire d'avance si l'on ne veut pas s'exposer à payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.

Nous préparerons tous nos comptes d'abonnements et autres. Nous les ferons collecter dans le cours de la semaine prochaine.

Nous espérons que chacun de nos abonnés s'empressera de répondre généreusement à notre appel.

Le Courrier d'Ottawa

Ottawa, 24 Juillet 1861.

Couvent d'Ottawa.

Dans notre dernier Numéro du *Courrier*, du 17 courant, il s'est glissé une erreur d'impression, à propos du compte-rendu des examens et de la distribution des prix au Couvent d'Ottawa. L'heure avancée et la précipitation qu'il a fallu mettre pour reproduire, le soir même de l'intéressante cérémonie, les détails et les incidents qui l'ont signalée ne nous ont pas permis de consacrer à la rédaction tout le temps et toute l'attention que nous aurions voulu. D'ailleurs, il en est de ces erreurs involontaires comme de celles.... *quas humana parùm cavit natura*.... Nous nous empressons de les rectifier, pour ce qui nous concerne, en reproduisant de nouveau en entier, cette fois, l'analyse du drame de Marie Stuart, qui a clos la représentation théâtrale.

Dans cette dernière pièce, ainsi que nous le disions dans le No. précédent, nous avons admiré surtout Mlle Mary Willment dans le rôle de Mary Stuart. Un noble maintien, une élocution parfaite, une mémoire imperturbable, une déclamation soutenue et irréprochable, voilà ses qualités. Faut-il s'étonner qu'elle ait tant reçu de couronnes !!!

Lavinia McDonnell s'est [illegible] hautaine, hypocrite, [illegible] rôle d'Elizabeth [illegible] rôle ingrat, naturellement [illegible] de la femme au [illegible] si sensible. Mais, néanmoins, Mlle McDonnell, au risque de démentir son sexe, s'est montrée Elizabeth jusqu'au bout ! Tant pis pour celle-ci, tant mieux pour celle-là !.. Nous aurions désiré que la reine-mère de France, Catherine de Médicis, eût l'air un peu plus vieille, et fût un peu plus à l'italienne, selon la mode du temps. Elle était trop blanche, comme Marie Stuart. La coiffure et le velours manquaient un peu.

Mlle Fletcher a bien joué la duchesse de Guise, du reste, son costume et son âge se rapprochaient plus de l'histoire. Nous avons vu figurer un petit lutin, sous le costume de page ou d'ambassadeur. Etait-ce un garçon ? Etait-ce une fille ? Il avait autant l'air de l'un que de l'autre. On nous a dit que c'était la petite M. Ann Bennett. Enfin, sans parler davantage d'aucun autre personnage nous finirons en disant que toutes ces demoiselles ont su nous faire passer une très agréable soirée, malgré la chaleur de la température et la longueur des exercices.

Un chœur [illegible] *[illegible]* a couronné le tout, et bien magnifiquement. Les exécutantes, au nombre de seize, ont réussi comme de vrais *Montagnardes*; et je crois que, si elles se le mettaient sérieusement en tête, elles pourraient, avec un peu de pratique et d'exercice, faire aux *Montagnards* une concurrence très redoutable.

Aux Actionnaires de ce Journal.

—Les actionnaires de ce journal n'ont pas oublié, sans doute, que le second versement de leur souscription en faveur de l'établissement de notre feuille est dû depuis le 15 du courant. Nous avons envoyé dans le cours de la semaine dernière, une note à chacun des actionnaires afin de le leur remettre à la mémoire, et nous osons nous flatter que tous se rendront avec plaisir à notre demande, afin de nous mettre en état de rencontrer les engagement que nous avons contractés pour soutenir notre établissement. Chacun sait que les employés ne travaillent que d'après le système du *comptant* (cash), et ils sont loin d'être *contents* s'ils ne sont pas régulièrement payés chaque semaine. Le papier que nous employons est aussi payé d'après le même système. On comprendra donc facilement que, nous aussi, nous devons exiger au comptant, les sommes qui nous sont dues.

Nous rappellerons en même temps à nos abonnés de la ville et de la campagne, que toute somme due pour abonnement est payable d'avance. Nous ferons strictement [illegible] cette condition, à moins que l'abonné ne veuille le payer 50 cts. de plus à la fin du semestre.

Les abonnés de la campagne peuvent nous faire leurs remises par la malle, en adressant leurs lettres au bureau du "*Courrier d'Ottawa*," et en ayant soin de les faire enrégistrer. Toute somme ainsi expédiée sera à nos risques.

Les personnes de la ville qui font affaires avec nous, soit pour annonce, soit pour *jobs*, nous obligeront en nous faisant parvenir le montant de leur compte aussitôt que possible. M. A. Friel, notre collecteur, fera cette semaine une visite aux actionnaires et aux abonnés retardataires, nous espérons que chacun d'eux le recevra à bras ouverts, mais, plus particulièrement à bourse ouverte.

CORRESPONDANCE.

Ottawa, 22 juillet 1861.

J'ai hésité jusqu'ici si je devais ou non vous faire parvenir quelque correspondances, et cela, monsieur, parce que je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement ; mais aujourd'hui je trouve une si belle occasion de louer les canadiens de la cité d'Ottawa, que je ne puis réellement retarder davantage ; je vous envoie donc ce morceau, puisse-t-il me gagner votre estime et mériter l'honneur d'être inscrit dans les colonnes de votre estimable Journal.

Une partie de plaisir, 18 juillet, 1861.

Ce jour-là, le ciel était serein, l'astre du jour à son lever avait inondé de ses feux tout l'Orient, et sa tête lumineuse commençait déjà à s'élever au-dessus de nos immenses forêts ; ses rayons doraient le toit et les clochers de notre belle église de notre Dame d'Ottawa ainsi que les habitations nombreuses et élégantes de la cité : à quelques moments de là, ils se baignaient dans les eaux limpides de la Grande Rivière. Pas un seul petit nuage ne ternissait la pureté de l'immense voûte du ciel.

Il était 9 h. du matin et un mouvement extraordinaire se manifestait dans la rue Sussex ; C'était les personnages qui devaient prendre part à une partie de plaisir ; en peu d'instants nous ne comptâmes pas moins de trente personnes réunies sur les rives de l'Ottawa, avec tout l'armement nécessaire pour de semblables excursions. Plusieurs petits bateaux nous attendaient sur le rivage, bientôt nous nous embarquâmes et la barque s'en[illegible] rapidement de la Capitale. Le soleil dardait sur nous ses rayons ardents, [illegible] découlait de nos fronts. La traversée ne fut point longue et toute la troupe s'é-[illegible]

Juvenum manus emicat ardens littus in Hesperium.

Là, en échanges des poignées de mains, soit avec les dames soit avec les demoiselles, soit enfin avec les hommes et les jeunes gens qui se trouvaient là. Nous nous acheminâmes vers le bois le plus proche, [illegible] cuisine. [illegible] avec nos arrêtés [illegible] couchés mollement sur l'herbe tendre nous causions ensemble. Un jeune homme, en même temps fit entendre un refrain d'amour, nous pouvions facilement lui adresser ces paroles de Virgile:

Tu, Tityre, lentus in umbra, etc., etc.

Bientôt après, M. Germain, le chef de l'expédition, arrivait : C'est donc M. Germain qui avait invité tous les personnages respectables qui composaient la compagnie, c'est donc M. Germain qui avait eu soin de faire préparer sur le bord de la rivière un endroit propice à une partie de plaisir, c'est donc M. Germain enfin qui arrive, et nous dit de nous lever et de nous mettre en route pour l'endroit préparé. Nous y fûmes en peu de moments. Quelques-uns alors amassèrent du bois pour faire la cuisine, d'autres se dispersèrent dans les bois, d'autres enfin se rendirent près d'un petit lac qui était à très peu de distance.

D'immenses câbles avaient été apportés et en peu d'instants deux jeunes hommes, la hache à la main, préparaient deux pins élevés pour servir de support à la balançoire: ce fut l'affaire de quelques minutes. Tous étaient assis dans les environs, et le jeu commença, on se récréa beaucoup ; la conversation était agréable et joyeuse ; les courses par le bois, fréquentes, enfin l'avant-midi se passa de la manière la plus satisfaisante. Le feu depuis longtemps était allumé, la flamme pétillait sous les chaudrons remplis, l'odeur de la cuisine, qui n'est pas toujours détestable, se répandait au loin et remplissait les airs. Quelques moments après, la table était servie. La terre était tendue de nappes blanches et les mets couvraient ces nappes. La voix de M. Germain nous réunit tous vers 11 h. autour de cette table champêtre, et quelques instants après les bras étaient en action. Vous dire, monsieur le Rédacteur, tout ce que chacun laissa échapper de bons mots, vous peindre la joie qui était sur toutes les figures, je ne le pourrais ; mais je puis vous assurer que jamais je n'ai trouvé de convives si aimables, si joyeux que ceux qui m'entouraient en ce moment ; ce n'était qu'un jeu continuel de bons mots suivis de longs éclats de rires ; pendant ce temps là, la bouche recevait les aliments et les dents remplissaient parfaitement bien leurs fonctions ordinaires. Cependant, le ciel qui avait été depuis le matin pur et sans nuages, devint sombre peu à peu et la pluie tombante vint nous remettre de la chaleur qui nous accablait. Ce ne fut que pour quelques moments. Vers le milieu du repas, MM. Coutu, Béliveau, etc., etc., arrivèrent portant dans leurs mains leur petit *glou-glou*. Inutile de vous dire que ces deux messieurs sont des jeunes hommes fort plaisants, et je crois qu'ils sont généralement reconnus pour les premiers et les meilleurs bras d'une expédition de plaisir. Après dîner les uns allèrent d'un côté, les autres d'un autre, quelques-uns partirent pour aller voir le petit lac qui était à peu de distance, je me trouvais au nombre de ces derniers. Les bords de ce lac sont fangeux, mais au milieu les eaux sont aussi vertes et azurées que celles du St. Laurent ; il abonde en petits serpents et en tortues, et les deux seuls poissons qu'on y prend sont les *crapais* et les *barbottes*. De tous côtés il est entouré de marais impraticables. Les oiseaux ne se hasardent jamais à voler au-dessus.

Il y avait là un canot dans lequel traversèrent ceux qui avaient fait le tour, non sans de grandes difficultés. Pendant ce temps-là, les dames et les demoiselles parcouraient le bois, amassant le peu de framboises qu'elles rencontraient. Enfin, après avoir bien vu et bien admiré tout ce qui s'offrait de beau à nos yeux, nous nous remîmes en route pour l'endroit que nous avions quitté, remplissant l'air de nos chants. Arrivés à temps pour prendre notre collation, nous prîmes place autour de la table ; la même gaîté, la même cordialité se firent voir comme au dîner. J'admirais, M. le Rédacteur, tous ces aimables convives, tous Canadiens ; j'admirais l'air franc et honnête que chacun d'eux possédait ; j'admirais, dis-je, la bonne entente qui régnait parmi eux, enfin, j'admirais la noblesse de leur conduite, et particulièrement ce patriotisme qui ne sied pas mal à un Canadien quelqu'il soit. Je suis heureux de voir que séparés des canadiens du Bas-Canada, les canadiens d'Ottawa n'en sont pas moins unis, et qu'ils ne veulent pas plus que les premiers, entendre parler de domination. Oui, M. le Rédacteur, celui-là seul est Canadien qui a un bon cœur, qui a un courage invincible, qui a une hardiesse incomparable, et qui enfin ne souffre pas qu'aucune idée de soumission qu'elle qu'elle soit, entre dans son esprit. L'après midi se passa d'une manière fort joyeuse ; les danses-rondes commencèrent et ne finirent qu'avec le jour ; la voix de nos belles chanteuses avait je ne sais quoi de tendre et de mélodieux qui attendrissait le cœur. Tout enfin s'exécuta avec une gaieté remarquable et qui fait honneur aux canadiens de notre jeune Capitale. Cependant, vers 8 h. du soir, le soleil avait déjà rempli sa course et avait disparu derrière les hauts pins de la forêt, la lumière du jour, d'éclatante qu'elle était, devint pâle, de sinistres nuages roulaient dans les airs et s'amoncelaient au-dessus de nos têtes. Bientôt l'éclair sillonnait le flanc des montagnes aériennes. A ces signes évidents d'un orage, nous nous dirigâmes vers le rivage, où les bateaux nous attendaient, tous embarquèrent et nous nous éloignâmes de la terre. [illegible] tielle. Le nautonnier fendait de ces rames l'onde écumante et la barque avançait rapidement laissant par derrière le passage qu'elle s'était fait à travers l'écume. Ce fut au milieu des fureurs de la tempête que nous débarquâmes sur le continent du Haut-Canada ; alors nous gagnâmes en toute hâte notre demeure et nous arrivâmes mouillés jusqu'aux os. Depuis longtemps, M. le Rédacteur, je n'avais pas assisté à une partie de plaisir, depuis longtemps je ne m'étais trouvé au milieu de mes concitoyens, et maintenant que j'ai vu et entendu, je puis vous assurer monsieur, que jamais j'ai vu tant d'union, de concorde, de décence et de gaieté ; comme quatre bonnes sœurs ces qualités avaient été celles de la compagnie, et s'étaient, en quelque sorte, donné le mot pour la journée. Longtemps je me souviendrai de cette joyeuse expédition, ou plutôt de cet heureux *Pic-nic*, longtemps je me souviendrai qu'il y a de braves canadiens dans notre jeune cité, longtemps, dis-je, je me souviendrai que si les canadiens aiment leur nationalité comme ils l'ont montré aujourd'hui, ils n'aiment pas moins à se montrer fidèles sujets de l'excellente reine qui nous gouverne.

J'ai l'honneur, monsieur, de me signer, votre très obéissant serviteur,

UN CANADIEN.

EXAMEN.—L'examen de l'école des petites filles de la basse-ville, sous la direction des Sœurs de la Charité, a eu lieu lundi dernier. Nous n'avons [illegible] qu'à la dernière séance de cet examen, mais ce qui nous en a été dit montre qu'on est pleinement satisfait des progrès des élèves et du bon fonctionnement de cette école.

Près de 600 petites filles ont fréquenté l'institution durant l'année.

École de Grammaire.

(Haute-Ville.)

L'examen des élèves de cet établissement d'éducation Anglaise eut lieu, le 28 juin dernier, dans la belle Salle de Tempérance. Nous nous plaisons à insérer dans nos colonnes les résultats obtenus dans cette école, comme nous l'avons fait, pour les autres établissements d'éducation, de notre ville d'Ottawa, car, comme nous l'avons déclaré dans notre prospectus, nous ne sommes imbu d'aucun préjugé national.

L'école de Grammaire est dirigée par le Rev. Mr. Borthwick, homme [illegible], intègre, savant et habile. Un corps de professeurs, choisis parmi les plus capables, le secondent puissamment à diriger cette école de la manière la plus satisfaisante.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que l'examen a été des plus brillants. Il prouve que les progrès des élèves sont à la hauteur de la capacité des éminents professeurs qui les ont formés. Les élèves se sont spécialement distingués par leurs réponses sur le Latin et le Français.

On sait que le département de la langue française a été confié, dernièrement, au Professeur Léon de Montier qui, plein de zèle et de dévouement, [illegible] langue d'une manière élégante et correcte.

La prononciation de cette belle langue française est l'objet de ses soins les plus assidus. Nous le félicitons sincèrement d'avoir pu, en si peu de temps, [illegible]

Dans un pays, comme le nôtre, la connaissance des deux langues anglaise et française, est [illegible]. Nous gagnons à nous connaître, et la connaissance des deux langues [illegible] Canada un des plus beaux et des plus heureux pays du monde civilisé.

Nous avons senti tout cela depuis longtemps, car dans toutes nos institutions Franco-Canadiennes, on enseigne l'Anglais, même dans les couvents.

Les examens furent [illegible] le soir du même jour, ils furent suivis de la distribution des prix.

Ensuite, Monsieur le Dr. Hill, président du corps des syndics de cette institution, (corps composé des hommes les plus dévoués pour l'éducation et les plus respectables de notre ville), s'est levé en annonçant qu'il était heureux de pouvoir couronner cette belle journée, en proclamant devant l'assemblée et les élèves, les noms de deux lauréats qui, par leur conduite irréprochable sous tous les rapports, avaient été jugés dignes de recevoir une récompense spéciale.

Cette récompense consistait en deux médailles magnifiques, l'une d'or et l'autre d'argent. La médaille d'or est due à la libéralité de notre respectable concitoyen James Brough, et, pour cette raison, appelée "Brough Medal;" elle est d'une exécution parfaite, sous le rapport artistique. La médaille d'argent, aussi fort belle, est le fruit du produit de quelques petites contributions prélevées sur les élèves pour de légères infractions aux règles de la discipline de l'école.

La médaille d'or fut décernée à l'élève Alex. Christie, qui doit être fier de son triomphe, puisse cette noble récompense accordée à son mérite incontestable et à sa belle vie d'écolier, l'encourager à parcourir une autre carrière, qui s'ouvrira devant lui, lorsqu'ayant quitté les bancs du collège, il aura à s'illustrer parmi tous ses concitoyens.

La médaille d'argent fut présentée à l'élève Rufus Hudson. Pour lui, nos souhaits sont aussi sincères que ceux que nous venons d'adresser à l'élève Alex. Christie, puisque tous deux se sont distingués par les mêmes vertus, la même habileté, les mêmes succès.

En offrant ces médailles, Monsieur le Docteur Hill, adressa aux élèves une allocution chaleureuse, il paraissait profondément impressionné, son cœur surabondait de joie, son visage rayonnait de bonheur. Il félicita les élèves sur leur bonne conduite et les succès qu'ils avaient obtenus par une constante application à l'étude, et leur dit qu'il espérait que l'année prochaine ne serait pas moins signalée que celle qui venait de se terminer si glorieusement.

Le Rev. Wardrope, fit ensuite un discours plein de goût et de sensibilité. Mes enfants, dit-il, en terminant, la lice est ouverte, vous avez encore une médaille d'or et une d'argent à gagner l'année prochaine ! inutile de dire que ces deux discours furent souvent interrompus par les plus vifs applaudissements.

L'assemblée se sépara en donnant les marques de la plus grande satisfaction. Les parents étaient enchantés des succès et des progrès de leurs enfants. Quant à nous, nous sommes convaincu que les élèves, même ceux qui n'eurent pas le bonheur d'avoir des prix, ont droit à nos félicitations ; car, pendant l'examen, ils nous ont prouvé qu'ils avaient dû travailler beaucoup, pour répondre aussi pertinemment, sur toutes les matières qui ont été l'objet de leurs études.

LE DR. HUNTER
Encore sur le Tapis.

[illegible] a publié une copie de la protestation du Dr. Hunter contre l'élection du député du Comté de Russell.

Les détails donnés dans la *Gazette* du 11 de ce mois sont entièrement faux. Comment pourrait-il en être autrement. Il est aisé de voir qu'ils émanent de la même plume qui a écrit les hideux placards que tout le monde connaît aujourd'hui sous le nom de "*A Scotch Presbyterian*." En vérité tant de mensonges ne sont propres qu'à exciter le dégoût et à provoquer de fatigantes nausées. La boue dans laquelle le prétendu "Scotch Presbyterian" trempe sa plume est aussi fétide que l'esprit qui la dirige est diabolique.

C'est en vérité une honte, pour la ville d'Ottawa, de nourrir dans son enceinte une telle vipère, un être d'une fourberie aussi audacieuse, et la *Gazette*, en se faisant l'écho de ses élucubrations perfides, nous donne la juste mesure de sa délicatesse.

GRANDE-BRETAGNE.—On écrit de Londres, 18 juin, à un journal de Paris :

La bataille à propos des vapeurs de Galway a été livrée, en réalité, lorsque le budget a été voté ; aussi quand M. Grégory a mis la question elle-même sur le tapis, le ministère lui a concédé toutes ses demandes. On va former un comité pour examiner de nouveau toutes les circonstances qui s'y rattachent, et son rapport déterminera ou la suppression de la Compagnie ou un vote de censure pour le ministère. La discussion qui a conduit à ce résultat, quoi qu'elle ne se soit pas terminée par un vote, peut-être considérée comme une des plus animées et [illegible] de la session.

M. Grégory, chargé des intérêts de la Compagnie, est député du comté de Galway. Peu d'hommes dans la Chambre sont aussi bien doués pour obtenir les honneurs d'une discussion. Il s'entend parfaitement à grouper par grandes séries les faits et les chiffres, sans confusion et sans fatigue pour ses auditeurs. Son langage en général possède la fermeté, la simplicité et en même temps l'élégance, qui conviennent à la Chambre. Il a commencé sa vie publique comme l'élève favori de Sir Robert Peel ; il a été partout, connaît tout le monde, j'allais presque dire toutes choses ; mais soit qu'il manque d'ambition ou d'énergie, ou de tact, il n'est guère plus avancé après avoir siégé vingt ans au Parlement que la première année qu'il y entra. Son discours à propos de l'affaire de Galway est fait de main de maître ; aussi le *Times*, voyant l'effet qu'il avait produit sur la Chambre, l'a-t-il rendu à la première personne du singulier, honneur réservé seulement à des orateurs ayant rang de ministres. Dans la discussion qui s'en suivit, trois des ministres les plus importants ont pris la parole, aucun d'eux n'a affaibli la force de ses arguments. [illegible] jamais la [illegible] coup à coup.

Vous avez déjà fait ressortir les avantages géographiques de cette station. Elle épargne aux voyageurs au moins une journée de [illegible], et, par le mauvais temps, la portion la plus périlleuse du passage ; un négociant allège d'une semaine le retour de sa correspondance ; à vous, journalistes parisiens, elle assure des nouvelles d'Amérique en cinq jours, au moyen du télégraphe qui relie Saint-Jean avec New-York et Galway avec l'Europe ; tandis que les paquebots qui font le service de Boston à Liverpool ont besoin de neuf ou dix jours. Bien que Galway soit en Irlande, et que la politique anglaise s'oppose [illegible] les entreprises irlandaises, ces avantages sont cependant trop grands pour l'Angleterre et pour le vieux monde, pour qu'une jalousie locale les mette de côté. Il est vrai, répond le gouvernement, mais la compagnie de Galway n'a pas rempli ses engagements. Eh bien, là est toute la question, car maintenant chacun admet l'avantage d'une station de paquebots en Irlande, et celle de Galway est la meilleure. L'engagement n'a pas été rempli, mais on [illegible] généralement, et je partage cette croyance, que le comité établira dans son rapport que le gouvernement de Sa Majesté est responsable de ce manque, et non la Compagnie.

Vous savez que le contrat a été passé sous le ministère de Lord Derby, en 1859, et que la compagnie s'est engagée à avoir tous les bateaux à flot dans l'espace de deux années. A la chute du ministère Derby, et avant que le contrat eût reçu la sanction du Parlement, le gouvernement nouveau fit tout ce qu'il put pour l'annuler, et tint pendant près d'un an la compagnie dans la plus entière incertitude quant à la réalisation définitive des engagements pris. A la fin, le Parlement donna sa sanction, et c'est alors, direz-vous, que ses obligations ont commencé en réalité. Mais pas du tout, le directeur général des postes lui a accordé seulement une prolongation de trois mois, temps tout à fait insuffisant pour réparer le tort fait au crédit de la compagnie par la longue incertitude où ses actionnaires avaient été tenus. En outre, le gouvernement persistait dans sa propre interprétation du contrat ; il obligeait la Compagnie à renoncer à un engagement passé avec la colonie de Terre-Neuve ; il lui imposait 5,000 livres sterling d'amende, et enfin, refusait de recevoir un de ses bateaux, qui pourtant vaut autant, dit-on, que le premier vapeur transatlantique, il annulait le contrat, parce qu'on n'était pas en mesure de remplacer immédiatement le paquebot refusé. Les négociants de Bordeaux, et du Havre ont établi avec succès de grandes compagnies de Paquebot transatlantique ; demandez leur comment ils auraient réussi s'ils avaient eu à lutter avec de pareilles difficultés, et surtout si où avait su dans le monde financier que le gouvernement faisait tout au monde pour les anéantir, au moment même où ils avaient besoin de se procurer des fonds.

Lord John Russell, qui succéda à M. Gregory, retira enfin, quoi avec toute la mauvaise grâce qui le caractérise, l'accusation de corruption qu'il avait portée contre les membres irlandais, lesquel auraient essayé selon lui, d'inspirer leurs idées au gouvernement par des moyens coupables. Les principaux orateurs des deux côtés de la Chambre et plusieurs membres irlandais ont pris part ensuite à la discussion générale, dans laquelle les défenseurs de la compagnie ont eu certainement l'avantage et les sympathies de l'assemblée, Sir Hugh Cairns a prononcé un de ces admirables discours dans lequel l'art de l'homme de loi se cache habilement sous la transparence et la franchise du ton, sous la simplicité et la clarté. M. Gladstone a parlé avec un langage qui accusait une lutte curieuse entre le sophisme et l'irritation. Enfin M. Disraëli a terminé la discussion par une justification triomphante

Économie Domestique.

EMPLOI DU BLÉ GERMÉ DANS LA FABRICATION DU PAIN.—Les blés de la saison dernière ont eu à subir de si grandes pluies qu'il a été bien difficile de les récolter dans un état complet de siccité. Nécessairement alors ils ont eu une tendance à germer qui les a rendus impropres à la panification.

Préoccupé de cet inconvénient très grave, M. Nicklès s'est mis à la recherche d'un système au moyen duquel on pût tirer parti du blé germé dans l'alimentation. Le savant professeur à la faculté des sciences de Nancy a trouvé une solution satisfaisante, et il a fait connaître un procédé fort simple dans une note lue à la Société d'Agriculture de Nancy.

Ce procédé consiste dans l'emploi du sel, et déjà il a été sanctionné par l'expérience. Un quarteron de sel suffit pour convertir en excellent pain 12 livres de farine provenant d'un blé germé ; de plus, le pain ainsi salé [illegible]. Comment se produit ce résultat ? C'est ce que M. Nicklès a cherché à expliquer :

Deux éléments essentiels se trouvent en présence dans le grain de blé : l'amidon et le gluten, qui, tous les deux, sont insolubles dans l'eau, mais qui deviennent solubles par le fait de la germination ; de cette façon l'amidon se change en dextrine, le gluten perd son élasticité nécessaire à la bonne confection de la pâte, et l'on n'obtient alors qu'un pain lourd, indigeste, et par conséquent peu favorable à la santé. Il s'agissait donc de faire disparaître cet état de solubilité du gluten, résultat obtenu par une addition suffisante de sel. Dans ces conditions, le sel précipite le gluten soluble, lui donne sa consistance première, et le rend propre à la panification.

Les cultivateurs peuvent donc employer ce procédé pour faire du pain avec le blé germé, sans s'exposer à de trop grandes dépenses, lors même que ce moyen ne réussirait pas. Un quarteron de sel et 12 livres de farine donneront environ 15 livres de pain. *L'Agriculteur.*

APICULTURE.
DE L'ABEILLE ITALIENNE.

Il est à propos, nous pensons, de donner à nos abonnés qui s'occupent ou veulent s'occuper de cette intéressante et productive branche de l'industrie agricole, l'apiculture, des détails sur les qualités particulières de l'abeille italienne, justifiant, ou tout au moins expliquant l'introduction des reines de cette espèce dans les ruches d'abeilles communes. Nous traduisons de M. Dzierzon, l'étude suivante, qui a été publiée dans le *Bienenzeitung* et qui donnera à cet égard une entière satisfaction.

"M. Dzierzon se livre moins à des aperçus théoriques qu'à des démonstrations pratiques, qui sont chez lui des convictions dues aux succès d'une persévérante expérience. Il n'est qu'un seul point de vue sous lequel, en théorie, l'introduction de l'espèce italienne ne lui offre quelqu'intérêt, c'est en raison des moyens puissants et péremptoires qu'il en retire pour réfuter les objections obstinément faites par ses adversaires. Il espère qu'ils se rendront devant la pertinence des faits, à moins qu'ils ne puissent ou ne veuillent voir.

Les abeilles italiennes, dit M. Dzierzon que nous laisserons parler, se distinguent des communes non-seulement par leur couleur et par des marques extérieures toutes spéciales, mais aussi, sous un autre aspect, par des propriétés et des traits particuliers, toujours avantageux à leur propriétaire. Mon expérience et mes observations à cet égard, sont pleinement corroborées par celles du capitaine Baldenstein, M. Roth, Dr. Donhoff, Rév. M. Kleine et autres.

Leur importance résulte des cinq particularités suivantes :

1° *Leur différence marquée en couleur.* Je trouve de l'importance à cette particularité, pour la pratique, non simplement parce qu'elles sont plus jolies, quoique nos dons externes ne soient pas indifférents aux personnes de goût, mais parce qu'elles sont ainsi facilement discernées de celles ordinairement cultivées et que par cela seul on prévient quelques-unes des déceptions [illegible]. Ainsi, je suis certain de découvrir et de [illegible] au moment où j'arriverai à sa poursuite. En pareil cas, il n'est pas indispensable que l'essaim fugitif soit entièrement composé d'abeilles de pure race ; [illegible] mélange d'ouvrières italiennes avec des communes [illegible] suffisamment marqué pour [illegible]

2° *Leur plus grande industrie.* Les abeilles italiennes ont sur les communes un avantage incomparable dans leur supériorité industrieuse, leur infatigable ardeur à amasser le miel et engranger les provisions de leurs ruches. Dans l'arrière saison spécialement, lorsque les plantes s'éteignent, et déjà [illegible] elles visitent les fleurs dédaignées par les autres, elles recherchent [illegible] fruits endommagés, et [illegible] les ruches des abeilles communes. Ce dernier penchant devient [illegible] par moment, une cause de trouble [illegible] de discorde. D'ailleurs le plus grand penchant qu'ont les abeilles italiennes à butiner et dérober n'engage à nul danger leurs propres ruches ; [illegible] cette expérience [illegible].

3° *Leur ardeur et leur courage pour défendre leurs provisions.* Les abeilles italiennes sont à cet égard plus vigilantes que les communes ; elles se montrent moins faciles à circonvenir. Toute abeille étrangère qui cherche à pénétrer dans leurs ruches, qu'elle soit italienne ou commune d'espèce, est aussitôt arrêtée, repoussée ou tuée, et je doute qu'une colonie italienne possédant une reine en état sain soit facilement conquise par d'autres insectes. Les fréquentes observations que j'ai eu l'occasion de faire au sujet de mes abeilles italiennes, constatent que, quoique comparativement plus faibles en nombre, elles résistent à de violents et toujours furieux assauts. Elles étaient ordinairement environnées, en peu de minutes, d'une grande quantité d'assaillantes, dont elles venaient toujours à bout de se débarrasser ; et, rentrées dans leur ruche, la paix et la quiétude se rétablissaient aussitôt parmi elles. Quelques abeilles suffisent pour garder l'entrée, et une faible colonie repousse aisément une attaque. La vigilance, le courage et l'agilité sont des qualités indispensables pour le succès de cette défense ; les abeilles communes ne les possèdent pas certainement, au même degré de perfection que les abeilles italiennes. Si donc en automne nous trouvons de plus amples provisions dans les ruches de celles-ci, et obtenons d'elles, dans le printemps, non-seulement des essaims plus avancés, mais encore un surplus de miel,—quand les abeilles communes en sont dénuées, ces résultats sont évidemment dûs aux qualités spéciales que je cite et qui méritent d'être considérées.

4° *L'action de tuer plutôt leurs faux bourdons ou mâles.* Ceux-ci disparaissent de très bonne heure en juin, tandis que les abeilles communes en produisent encore en abondance dans ce temps, et qu'elles les conservent jusqu'en septembre ou octobre, ce qui cause en pure perte une consommation de plusieurs livres de miel.

5° *Leur douceur et leur docilité.* Ce trait des abeilles italiennes est le plus agréable. Elles piquent très rarement, quand elles ont été incommodées accidentellement ou irritées à dessein. Les communes, au contraire, sont fréquemment et excessivement irritables, importunes, quelquefois dangereuses. Même, lorsqu'elles sont réunies dans la même ruche, les communes conservent et manifestent leur irritabilité et les italiennes leur douceur, chaque espèce montrant ainsi le caractère qui lui est propre et naturel. De la sorte, il est assuré des avantages permanents de l'abeille italienne dans la pratique de l'apiculture.

THISBÉ, OU LE CHIEN DE MARIE ANTOINETTE, REINE DE FRANCE.—Le chien est au premier rang des animaux intelligents et attachés. On a fait des volumes de recueils de ses merveilleuses actions et de son intelligence. C'est par centaines qu'il faut compter ceux qui se laissent mourir après avoir perdu leur maître, par milliers ceux qui pratiquent le bien à un degré inférieur, quoique toujours héroïque. Le chien de Marie-Antoinette est plus touchant encore. *Thisbé* s'était chargée, eût-on cru, de remplacer auprès de la Reine-Martyre les sujets qui s'étaient faits tigres. Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails, extraits des *Mémoires de Madame la Duchesse d'Angoulême*, publiés et annotés par M. de Barghon Fortrion.—L'héroïque et infortunée reine avait au Temple une petite chienne, nommée Thisbé, qui l'avait suivie et qu'elle aimait [illegible] rare beauté, de son intelligence, de sa vivacité, elle était extrêmement douce et des plus caressantes. Lorsque la Reine fut transférée à la Conciergerie pour être mieux sous la main de ses ignobles bourreaux, Thisbé, ne pouvant monter dans la voiture (le patriotisme de l'époque ne le souffrit pas), courut pour la suivre et ne la perdit point de vue ; mais on ne la laissa point entrer dans la nouvelle prison. Qui sait ? disaient sans doute les coupe-têtes du temps, cette bête est trop fidèle pour être du parti *national* ; ce doit être quelque émissaire de la Vendée, quelque conspirateur déguisé ! Oh ! les sales et hideux personnages que ces conventionnels ! je ne les puis rencontrer sur ma route sans avoir des nausées, et sans demander à la foudre du ciel s'il lui était permis de dormir alors ! Le doux et timide animal attendit longtemps au guichet, où il trouva quelques gendarmes qui lui donnèrent des coups de baïonnettes. Ces mauvais traitements n'ébranlèrent pas sa constance ; il resta toujours près de l'endroit où était sa maîtresse, et, lorsqu'il se sentait pressé par la faim, il allait dans quelques maisons voisines du Palais-de-Justice chercher à manger, et revenait aussitôt après se coucher à la porte de la Conciergerie.

Une modiste, Mlle. Arnaud, dont il est juste de citer le nom, prit soin de Thisbé et l'accueillit au péril de sa tête ; car, dans ce temps d'humanité philosophique et de triomphe des droits de l'homme, c'était un crime, qui méritait l'échafaud dans les vingt-quatre heures, de manifester la moindre pitié pour tout ce qui restait attaché à la famille royale, même pour un chien ! Il est vrai que ce chien disait beaucoup.... Lorsque l'innocente et infortunée Reine de France fut conduite au supplice, je veux dire à son glorieux martyre, Thisbé, qui la reconnut au sortir de la prison et qui crut l'avoir enfin retrouvée, suivit la fatale charrette, toutefois d'un air consterné, comme si elle eut prévu quelque trahison. Au moment du sacrifice, la place retentit de ses hurlements lamentables. Un révolutionnaire, irrité de ces cris *anti-patriotiques* et de cette fidélité *aristocratique*, lui perça la cuisse d'un coup de pique. Le malheureux animal, quoique blessé et perdant son sang, revint à la porte de la prison et y demeura constamment. Ce bel exemple d'attachement s'était répandu parmi le peuple, et tout le quartier parlait de Thisbé, connue dès lors sous le nom de *Chien de la Reine*. Mlle. Arnaud, craignant avec raison d'être arrêtée, comme complice de la pauvre bête et envoyée au bourreau, cacha la petite chienne chez sa sœur, dans une maison située sur le pont Saint-Michel. Thisbé, se voyant ainsi renfermée loin des lieux qu'avait habités son auguste maîtresse, ne voulut plus prendre de nourriture ; elle devint sauvage, effarée, et trouvant un jour la fenêtre de la chambre ouverte, elle se précipita dans la Seine.—*Cab. Lec. Par.*

Le Chronicle vient de lire un résumé du rapport des commissaires nommés par l'Exécutif pour s'enquérir de véritable état des affaires du Grand Tronc, la traduction est du *Canadien*.

Compte du capital.—Suivant les commissaires du chemin de fer, les [illegible] et équipements ont coûté $56,[illegible] qu'on a prélevé par [illegible] dans le capital et par [illegible] $60,000,000.

Compte du revenu.—Pendant les deux ans et demi finissant le 30 juin 1860, la recette a été de $6,678,000, et le chemin n'a pas, durant cette période, payé ses dépenses, à part des intérêts.

Charges du revenu.—A venir au 1er janvier 1860, les dépenses ont excédé le revenu d'une somme de $7,111,000.

Balance générale.—Supposant que le chemin valût réellement ce qu'il a coûté et qu'il ne soit exposé à rien perdre de ce qui lui est dû, la perte totale à venir au 30 juin 1860, paraît être de $13,291,000. Nous avons omis les fractions, afin, pour le moment, de laisser réfléchir les amis quand même du gouvernement qui se fait qu'un, depuis si longtemps, avec le Grand Tronc.

NOUVELLES ELECTORALES.

Membres Elus.—Bas-Canada.

CONSEIL LEGISLATIF.

[illegible]	Hon. L. Lacoste.
[illegible]	Hon. F. Baby.

ASSEMBLEE LEGISLATIF.

		M.	O.	I.
Ottawa (Comté d')	W. McD. Dawson	1	0	0
Argenteuil	Abbott	1	0	0
Dorchester	Langevin	1	0	0
Bellechasse	Rémillard	1	0	0
Jacques Cartier	Dr. Tassé	0	0	1
Montmorency	Cauchon	1	0	0
Trois-Rivières	Turcotte	1	0	0
Assomption	A. Archambault	1	0	0
Beauce	Taschereau	1	0	0
Beauharnois	Denis	1	0	0
Chambly	DeBoucherville	1	0	0
Chateauguay	Starnes	1	0	0
D.-Montagnes	J.-B. Daoust	1	0	0
Huntingdon	Sommerville	0	1	0
Montréal, Est	Cartier	1	0	0
Montréal, Centre	Rose	1	0	0
Montréal, Ouest	McGee	0	1	0
Napierville	Bureau	0	1	0
Nicolet	Gaudet	1	0	0
St. Maurice	Désaulniers	1	0	0
Terrebonne	Labrèche Viger	0	1	0
Shefford	M. Huntington	0	1	0
St. Hyacinthe	M. Sicotte	0	1	0
Laprairie	M. Lossanger	0	1	0
Rouville	M. Drummond	0	1	0
Verchères	M. Kierzkowski	0	1	0
Bagot	M. Laframboise	0	1	0
Berthier	M. Dostaler	1	0	0
Iberville	M. Dufresne	0	1	0
Laval	M. Labelle	1	0	0
Compton	M. Pope	1	0	0
Soulanges	M. Prévost	1	0	0
Stanstead	M. Knight	1	0	0
Montmagny	M. Beaubien	1	0	0
Hochelaga	M. Falkner	1	0	0
Joliette	M. Jobin	0	1	0
Richelieu	M. Boudreau	0	1	0
Yamaska	M. Fortier	0	1	0
Lévis	M. Blanchet	1	0	0
Témiscouata	M. Baby	1	0	0
Lotbinière	M. Joli	1	0	0
Missisquoi	M. O'Halloran	0	1	0
Kamouraska	M. Chapais	1	0	0
Vaudreuil	M. Mongenais	1	0	0
Maskinongé	M. Caron	1	0	0
Québec, Est	M. Huot	0	1	0
Québec, Centre	M. Simard	1	0	0
Québec, Ouest	Alleyn	1	0	0
Comté de Québec	M. Évanturel	0	0	1
Richmond et Wolfe	M. Ducazes	0	0	1
Sherbrooke	Hon. A.T. Galt	1	0	0
L'Islet	M. Fournier	1	0	0
Chicoutimi et Saguenay	M. Price	1	0	0
Drummond et Arthabaska	J. B. E. Dorion	0	1	0
Gaspé	M. LeBouthillier	1	0	0
Mégantic	M. Hébert	1	0	0
Montcalm	M. Martin	0	0	1
Portneuf	M. Brousseau	1	0	0
Rimouski	M. Sylvain	1	0	0
Bonaventure	M. Robitaille	1	0	0
St. Jean	M. Bourassa	0	1	0
Vaudreuil	M. Mongenais	1	0	0
Champlain	M. Ross	1	0	0
Charlevoix	M. Gagnon	1	0	0
Pontiac	M. Poupore	0	0	1
		41	18	6

Haut-Canada.

		M.	O.	I.
Ottawa, (Cité d')	Scott, R. W.	1	0	0
Brockville	Sherwood	1	0	0
Carleton	Powell	1	0	0
Cornwall	Macdonald, J.S.	0	1	0
Glengarry	Macdonald, D.A	0	1	0
Kingston	Macdonald, J.A	1	0	0
Lincoln	Rykert	1	0	0
London	Carling	1	0	0
Northumberland, E.	Biggar	0	1	0
Northumberland, O.	Cockburn	0	0	1
Hamilton	Buchanan	1	0	0
Niagara	Simpson	1	0	0
Prescott	McCann	1	0	0
Simcoe, Nord	A. Morrison	1	0	0
Simcoe, Est	Ferguson	1	0	0
Ontario, Nord	M. Cameron	1	0	0
Ontario, Sud	Mowat	0	1	0
Wellington, Nord	M. Clarke	1	0	0
Wellington, Sud	Stirton	0	1	0
Victoria	Dunsford	0	1	0
Durham, Est	M. Smith	0	1	0
Durham, Ouest	Munro	0	1	0
Lanark, Nord	Robert Bell	0	1	0
Lanark, Sud	M. Morris	1	0	0
Lambton	Wm. McKenzie	0	1	0
Lennox & Addington	M. Hooper	1	0	0
Welland	M. Street	1	0	0
Dundas	M. Ross	1	0	0
Toronto, Est	M. Crawford	1	0	0
Toronto, Ouest	M. Robinson	1	0	0
Elgin, Est	M. Burwell	0	1	0
Elgin, Ouest	M. Macbeth	1	0	0
Peel	Hon. J. H. Cameron	1	0	0
Brant, Est	M. Bown	1	0	0
Brant, Ouest	R. Wm. Ryerson	0	1	0
Grenville	W. Patrick	1	0	0
Stormont	M. Ault	0	1	0
York, Nord	M. Wilson	0	0	1
York, Est	M. Wright	0	1	0
York, Ouest	M. Howland	0	1	0
Frontenac	M. Morton	1	0	0
Waterloo, Nord	M. Foley	0	1	0
Waterloo, Sud	M. Cowan	0	1	0
Halton	M. White	0	1	0
Russell	M. R. Bell	1	0	0
Hastings, Nord	M. Benjamin	1	0	0
Hastings, Sud	M. Wallbridge	0	1	0
Middlesex, Est	M. Portman	1	0	0
Middlesex, Ouest	M. Scatchard	0	1	0
Prince Edouard	M. Anderson	1	0	0
Wentworth, Nord	M. Notman	0	1	0
Wentworth, Sud	M. Rymal	0	1	0
Oxford, Nord	M. McDougall	0	1	0
Oxford, Sud	M. Connor	0	1	0
Broome	M. Sweet	1	0	0
Perth	M. Foley	0	1	0
Leeds, Nord	M. Jones	1	0	0
Leeds, Sud	M. Tett	1	0	0
Haldimand	M. Harcourt	0	1	0
Grey	M. Jackson	1	0	0
Renfrew	M. McLachlan	1	0	0
Huron et Bruce	M. Dickson	0	1	0
Essex	M. Rankin	0	1	0
Kent	M. McKellar	0	1	0
Norfolk	M. Walsh	1	0	0
Peterborough	M. Haultain	1	0	0
		33	31	2

TREMBLEMENT DE TERRE A MENDOZA.—Nous recevons une lettre du docteur J. W. Leany, l'un de ceux qui sont partis du Chili pour aller secourir les victimes de Mendoza. La route qu'il a parcourue est déplorable ; elle est sillonnée de crevasses et bouleversée par suite des effets du tremblement.

Beaucoup de familles se sont dirigées sur Rosario et Buenos-Ayres.

Le gouverneur de Mendoza a fait preuve d'une grande incurie, et la population, laissée sans direction, est restée inactive.

On n'a pas même eu le courage nécessaire de construire un hôpital provisoire. Mil[le] blessés sont là couchés sous les arbres, attendant les soins des docteurs qui ne sont que trois, secondés par trois praticiens. Ces braves gens se multiplient. Au moment où le docteur correspondant écrivait à Valparaiso pour demander du secours, il se préparait à faire une vingtaine d'amputations.

Les blessures sont pour la plupart très graves : fractures, membres écrasés, etc. Les médicaments manquent presque totalement ; le chloroforme a toujours été employé.

Les morts s'élèvent en ce moment à douze mille.

Sur deux mille cinq cents habitants qui restent de l'ancienne population de Mendoza, la moitié environ est atteinte de blessures. On redoute l'invasion de la fièvre gangréneuse.

Personne ne s'occupe d'enterrer les morts. Les tremblements continuent toujours. Dans l'après-midi du 7 avril, une colonne de fumée épaisse a jailli au milieu des collines, à deux lieues de Mendoza. On s'attend à une éruption volcanique.

La mortalité paraît frapper de préférence les femmes et les enfants. Presque tous ont péri.

Le Chili envoie toujours des secours. Les souscriptions continuent.

Les dix-sept religieuses qui n'ont pas péri dans la destruction du couvent Carmen de Jésus se sont réfugiées sous un arbre, au milieu d'une cour dévastée.—*Echo du Pacifique.*